

<http://cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article2474>

# Les finances paroissiales en 2017

- Communauté des paroisses - Paroisse Notre-Dame de la Mer -



Date de mise en ligne : jeudi 12 avril 2018

---

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

---

L'examen des finances de la paroisse Notre Dame de la Mer montre un déficit de 3 127 Euros. En 2017, les produits s'élèvent à 116 829 Euros et les charges à 119 956 Euros. Ce déficit est lié à une baisse globale des produits de 3 209 Euros par rapport à 2016 alors que les charges ont progressé (+ 7 374 Euros). En 2016, l'excédent était de 7 456 Euros.

Que retrouve-t-on dans les différents postes de produits et de charges présentés ici de manière simplifiée ? Pour le [Denier de l'Église](#), il s'agit de la part réellement perçue par la paroisse soit 50 % de votre don. C'est un poste important qui baisse de 3 618 Euros cette année. Ce poste équivaut à 25 % des recettes totales.

Les offrandes liées aux mariages, aux baptêmes et aux obsèques correspondent aux sommes versées par les familles. Les quêtes ont été globalisées (tous les événements et messes). Offrandes et quêtes représentent 59 % des recettes de la paroisse. Dans les autres produits, on retrouve diverses recettes comme les abonnements au bulletin, les dons (troncs), les indemnités autrésâ€!.

Le total des charges progresse. Le poste le plus important (40 % du total) est lié aux indemnités et contributions pour les prêtres, au salaires et charges sociales de la secrétaire et de la coordinatrice de la catéchèse ainsi qu'à la contribution solidaire au diocèse.

Les frais de bâtiment regroupent les loyers, les frais d'entretien et de maintenance, les assurances et les impôts. Dans un autre poste, ont été totalisés les frais de fonctionnement courants : l'intendance (repas et entretien) et les dépenses de papeterie, téléphone et timbres. Les autres charges correspondent aux dépenses liées au bulletin, à la documentation et la formation, RCFâ€!

## Je soutiens l'Église, je fais un don en ligne



(cliquez sur l'image (logo du denier) pour accéder au site internet du don)

Payez par système sécurisé [\[1\]](#), faites votre don directement sur ce site !  
Vous avez juste besoin de votre carte bancaire, ou d'un système d'e-carte.

*Post-scriptum :*

Voir l'article [Campagne 2018 du denier](#)

---

[1] Le système est sécurisé par le [Crédit Mutuel de Bretagne](#)